

sence pour l'accuser de ce vol et pour donner plus de crédit à sa déposition elle affirma par un serment solennel l'avoir vue transporter les couverts, ajoutant que si elle n'en avait pas fait le rapport sur le champ c'est qu'elle avait cru Marie autorisée de la sorte.

L'aubergiste était un homme de bon sens : il était de plus excellent physionomiste. Il avait fixé un œil attentif sur la dépositante, et malgré son audace et l'aplomb qu'elle avait mis dans son rapport, il avait vu sur son visage un certain trouble et un embarras peu naturels en pareille circonstance. Aussitôt il dirigea sur elle tous ses soupçons ; mais en homme prudent il se garda bien de les faire apercevoir. Il se remit de sa colère et renvoya tous ses domestiques à leurs travaux. Sa confiance en Marie était si grande qu'il se garda bien de lui dire un mot de ce qui venait de se passer ; même, il eut le soin d'intercepter, pendant quelques jours, toute espèce de communication entre elle et ses compagnes, d'un côté, pour que la pauvre fille ne fût pas instruite de l'affreuse accusation qu'on avait dirigée contre elle et de l'autre, pour que les mesures qu'il allait prendre ne fussent point déçues. Pour venir plus facilement à bout de son entreprise, il n'en fit part à personne et dirigea la plus minutieuse surveillance sur la seule personne qu'il était en droit de surveiller. Toutefois il avait entièrement repris son air calme et l'exagérait tellement qu'on eût dit qu'il avait perdu jusqu'au souvenir de la perte qu'il venait d'essuyer. Sa ruse eut tout le succès qu'il en attendait.

Au bout de huit jours, la coupable servante, qui avait accusé Marie, se leva de son lit vers minuit et s'achemina sur la pointe des pieds vers le lieu du jardin où elle avait caché son vol.

Son maître l'y suivit assez adroitement pour ne pas être aperçu, la vit retirer l'argenterie du trou qu'elle avait creusé tout exprès, et pour preuve plus certaine, entendit sonner le métal qu'elle couvrait d'un linge et qu'elle emporta bientôt sans bruit dans la chambre qu'elle venait de quitter. L'aubergiste, qui ne voulait pas acquiescer d'autres preuves, y monta avant elle, se cacha derrière une vaste armoire, et par le demi-jour qui arrivait par la croisée vit très distinctement le laron femelle caché sous le traversin de son lit le vol dont il se croyait le tranquille possesseur.

(A continuer.)

REVEILLON
AU
GRAND VATEL
LE RESTAURANT
à l'occasion de Noël sera ouvert après la Messe de Minuit. Un menu spécial sera préparé pour la circonstance. Le Grand Vatel est aux Nos.
26, 28 et 30
RUE ST-JACQUES

LE GROGNARD.

MONTREAL, 24 DECEMBRE, 1881

RECTIFICATION.

Par une erreur déplorable notre caricature de la première page se trouve renversée sur le côté. La gravure et le dessin ont été faits sur la largeur du bois au lieu de l'être sur la longueur.

La Bibliothèque de l'Hotel de Ville.

Montréal rivalisera bientôt avec Boston par son amour de l'esthétique.

Nos édiles ont résolu de fonder une bibliothèque civique.

Les livres de cette bibliothèque ne serviront qu'au maire, aux échevins et à quelques rares amateurs.

Il n'y a plus à tortiller, dans quelques jours ça sera un fait accompli.

Le comité de l'Hotel de Ville il y a un mois avait résolu la fondation de cette bibliothèque. Il avait même nommé le bibliothécaire M. Horne, un favori de Sir Hugh Allan. Le rapport fut soumis au comité de finances qui comme on le sait est dur à la détente et adopte à l'unanimité, sauf un paragraphe celui où il était question du bibliothécaire.

Nommer un bibliothécaire avant d'avoir des livres, c'était aller un peu plus vite que le violon.

Donc Montréal aura une bibliothèque municipale.

Maintenant le *Grognard* a son mot à dire sur la question. Il fera aujourd'hui quelques suggestions aux membres de la corporation.

D'abord, messieurs les échevins, vous devrez faire relier tous les livres de votre bibliothèque avec un cuir et un cartonnage des plus solides. Vous aurez soin de ne pas acheter des livres avec des coins en cuivre. Avec vos tempéraments belliqueux vous aurez souvent l'occasion de vous lancer des livres à la tête. Il faudra éviter l'effusion du sang autant que possible en écartant le cuivre de la reliure.

De quels ouvrages sera composée cette bibliothèque ?

D'après l'opinion de l'échevin Thomas Wilson la bibliothèque de la corporation devra contenir les auteurs les mieux prisés par les édiles. Les ouvrages suivants devront figurer sur les rayons.

En prose.

Les œuvres complètes de Dow, Molson et Dawes — édition infolio.

Littérature étrangère.

Les œuvres de Kuyper, le grand et le petit format.

Les œuvres de Hennessey — les traductions canadiennes interdites

Poésies légères.

Les œuvres choisies de la

Veuve Cliquot et de Louis Rœdorer.

Littérature Canadienne.

MOLSON. Traité sur l'étoffe du pays.

ABSINTHE. Poésies fugitives Madame Dosjardins.

Littérature de la jeunesse.

CHRISTIN. Cidre et Soda, roman moral. La mère en permettra la lecture à sa fille.

Ouvrages Religieux.

La Chartreuse, poème épique.

La Bénédicte, do do

La Trappistine, do do

Littérature légère.

Les œuvres choisies de Barton Guestier.

&c. &c. &c.

A chaque séance du conseil les échevins pourront lire quelques passages de ces ouvrages pour s'inspirer avant d'entrer en discussion.

Il sera défendu de lire des paragraphes de plus de trente lignes à la fois.

L'abus de la lecture en certaines circonstances sera propre à mêler les idées de nos conseillers. L'histoire contient une foule d'exemples d'hommes de talents qui sont devenus fous à force de lire.

Il faudra que le comité de la bibliothèque rédige un code de règlements sévères pour empêcher les abus.

Avec ces quelques suggestions nous vous tirons notre révérence.

A Messieurs les conservateurs de la Province de Québec.

santé et fraternité,

Vous venez de vaincre vos adversaires, c'est vrai, mais vous oubliez que votre victoire est presque autant le résultat de leur incurie, que la récompense de vos efforts.

Vous n'êtes pas généreux dans votre victoire et vous vous laissez entraîner à des écarts regrettables, qui ne sont propres qu'à engendrer des haines. Il ne faut jamais mépriser un adversaire quelque soit sa faiblesse.

Au lieu de vous recueillir après la lutte, vous laissez aller à un enthousiasme de mauvais goût, que les gens sérieux réprouvent.

Après tout, votre position n'est pas des plus belles.

Votre majorité n'a pas encore dit tout ce qu'elle doit dire, ni demandé ce qu'elle doit demander. Elle approuve votre programme, parce qu'il est bon dans son ensemble ; mais pour les détails d'exécution, c'est différent.

C'est bien facile à faire, un programme, mais ça ne se remplit pas avec de belles paroles.

Et puis, entre nous, la main sur le cœur, vous n'êtes pas, tous et chacun en particulier, meilleurs que vos adversaires. Il faut être bien vertueux, bien ancré dans les bons principes, pour être de la Croix de St-Louis.

Vous savez cela comme moi.

Votre fameux programme était très-incomplet. Pourquoi ne nous avez-vous pas parlé de colonisation ? Pourquoi n'avez-vous pas promis une réforme dans les lois de l'éducation ? Pourquoi n'avez-vous rien dit des réformes à faire dans le service civil de la Province, qui renferme tant d'ignorants et de paresseux ?

Vous n'avez pas joué tout-à-fait franc jeu avec les électeurs. Prenez garde ! Le peuple vous a donné la majorité ; ce n'était pour que vous agissiez à votre guise, mais plutôt que vous fussiez selon ses volontés. N'oubliez pas qu'il a la main rude parfois, et qu'il est impitoyable pour ceux qui le trompent.

Défiiez-vous des courours de p'aces : ce sont ceux-là qui ont le moins de reconnaissance, en général, pour ceux qui leur font du bien.

Que vos députés s'occupent l'abord du bien général de la Province ; ensuite de leurs comptes respectifs ; au lieu de s'occuper de leurs parents à tous les degrés imaginables, comme cela se pratique maintenant.

Faites adopter une législation qui rogne de moitié le salaire des inspecteurs d'écoles, pour répartir ensuite cette moitié sur les instituteurs de la Province, dont les trois-quarts crèvent de faim, grâce à l'abjecte avarice des commission scolaires en général, et à la négligence de chaque gouvernement en particulier.

Faites construire des routes de colonisation, non pas dans les territoires établis, mais dans les territoires à établir, et faites les construire bonnes.

Hâtez-vous de codifier nos lois ; elles sont dans un galimatia à no plus s'y comprendre.

Chassez l'esprit de clique qui règne parmi vous, pour le remplacer par l'esprit de corps.

La position actuelle du ministre est celle d'un gourmand qui a pris un trop fort dîner ; il est exposé, ou à l'indigestion, ou à la constipation. L'un ou l'autre cas est mortel quand il n'est pas traité à propos. Avec une grande majorité, il aura de grandes exigences à satisfaire. Là est l'écueil qui pourra bien crever la barque ministérielle avant même qu'on s'en doute.

Mes avis sont parfaitement désintéressés. Vous ne me devez rien, je ne vous dois rien non plus. C'est pour cela que je prends la liberté de vous dire votre fait, comme je l'ai fait pour les libéraux.

Je me résume donc.

1o Ménagez vos adversaires, car ce n'est pas avec le fiel qu'on prend les mouches.

2o Encouragez la colonisation d'une manière intelligente.

3o Réformez nos lois sur l'éducation.

4o Réformez et épurez le service civil de la Province.

5o Codifiez nos statuts le plus tôt possible.

6o Vous autres aussi, moriguez votre presse qui commet par

fois des écarts très-condamnables.

7o Mettez-vous aussi dans la tête qu'il y a beaucoup d'honnêtes gens parmi les libéraux, qui aiment leur pays autant que qui que ce soit.

8o Si vous pouvez vous dispenser de vendre le chemin de fer du Nord, tâchez de le faire, ce sera beaucoup mieux au moins pour quelques années à venir.

Je vous laisse à méditer les grandes choses que je viens de vous dire, afin que vous en profitiez et en fassiez profiter la Province de Québec, sinon, vos adversaires en profiteront, et alors, vous vous ferez balayer à votre tour par le souffle vengeur d'un peuple irrité de votre manque de sens politique. J'allais oublier une suggestion de la plus haute importance.

Voici !

“Faites passer une loi qui autorise le Lieutenant Gouverneur en conseil à donner mille acres des terres publiques à chaque cultivateur, né dans la Province, dont la famille atteindra le chiffre de dix enfants ; cinq garçons et cinq filles. Vous verrez qu'avec un pareil moyen, il n'y a pas d'émigration possible. Nous deviendrons nombreux comme les sables de la mer. “Quo dites-vous du projet ?”

Avis aux dentistes.

Des soumissions cachetées seront reçues par M. Titien Poitren, le nouveau député de Rouville pour l'enlèvement d'une triple couche de tartre déposée sur ses dents depuis 15 ans.

On demande aussi des soumissions pour une demi-douzaine de brosses à dents livrables avant l'ouverture des chambres à Québec.

Un conseil par semaine gratis.

Mieux vaut prendre dans sa main un scorpion gluant, que la main d'un égoïste. Tous les jours gardez pour le nécessaire une croûte ou un contin, cela porte bonheur.

Correspondance.

Monsieur le rédacteur, Après avoir lu sur le *Constitutionnel* du 13 courant, une correspondance signée S. A. Desaulniers je me suis dit : Si pour être conservateur, il faut avoir fait l'essai d'une vieille pompe usée dans la Cathédrale de Trois-Rivières, je n'en suis plus ; je me fais libéral.

UN EX-CONSERVATEUR.
Yamachicho 19, Décembre.

Comme nous tenons à donner une bonne ressemblance aux figures politiques qui paraîtront dans nos caricatures nous donnerons six mois d'abonnement à la personne qui nous fera parvenir la photographie d'un des députés suivants : Pâquet, Faucher, Boutin, Dumoulin, Fortin, Dr Martel, Robillard, J. Langehier, F. Langelier, Wurtele, Boutin, Gagnon, Pelletier, et Brousseau (Portneuf.) Nous en avons un besoin pressant pour le service du *bob*.